



PÔLE 1 PRÉVENTION ET MÉDIATION

PROCÈS-VERBAL N°2

Réunion du : Mercredi 25 octobre 2023 en visio-conférence

Présents : MM. Philippe COUCHOUX - Boubakar HAMDANI – Lionel GUILLARD.

Assiste : M. Michael MAURY.

Excusés : MM. Jean- Louis GROISELLE – Nicolas FORTIER – Michel VAN BRUSSEL - Claude MACINA et Christophe LAQUERRIERE.

Dans le cadre d'une rencontre du 6^{ème} tour de la Coupe de France, la Commission a organisé une réunion de préparation pour cadrer l'organisation du match.

Elle a pris note des dispositions prises par le club recevant et a formulé un certain nombre de recommandations pour la bonne organisation du match.

2 stades ont été proposées pour disputer ce match.

Après échange et évaluation des avantages et inconvénients des 2 sites, la Commission a validé le stade offrant les meilleures conditions pour l'organisation et la sécurité du match.

Il est décidé de reporter 2 rencontres du club visiteur (1 de Ligue et 1 de District) permettant de libérer les minibus du club visiteur afin d'organiser une arrivée groupée de l'équipe au stade.

Un membre de la C.R.P.M.E. sera présent au match.

La Commission remercie les représentants des 2 clubs, le délégué officiel et la C.D.P.M.E. du District de l'Essonne pour leur présence à cette réunion.

Par ailleurs, la Commission a pris note du dispositif mis en place pour l'organisation d'une autre rencontre du 6^{ème} tour de la Coupe de France.

2 réunions ont eu lieu pour préparer ce match :

- Le 24/10/2023 au stade avec les 2 clubs et le délégué officiel;
- Le 25/10/2023 avec la Préfecture, les services de police, le délégué officiel et les 2 clubs.

La Ligue était représentée à ces 2 réunions.